

Agir en coopération pour construire des parcours sans rupture

En Auvergne Rhône Alpes, regards croisés entre professionnels de la protection de l'enfance et du handicap

2015

Le **Défenseur des droits** s'alarmait de la **situation d'enfants porteurs de handicaps exposés à des vulnérabilités accrues et confiés à l'ASE**.

2018

Un colloque a été organisé en Auvergne Rhône Alpes afin d'identifier **les enjeux du décroisement entre les deux secteurs**.

2019

La CNAPE, Nexem et l'OPCO Santé ont organisé des **ateliers collaboratifs** entre les professionnels des secteurs **protection de l'enfance et handicap**, afin d'impulser un **mouvement de coopération** sur le terrain, pour apporter **une réponse globale et cohérente aux besoins de l'enfant**.

25%

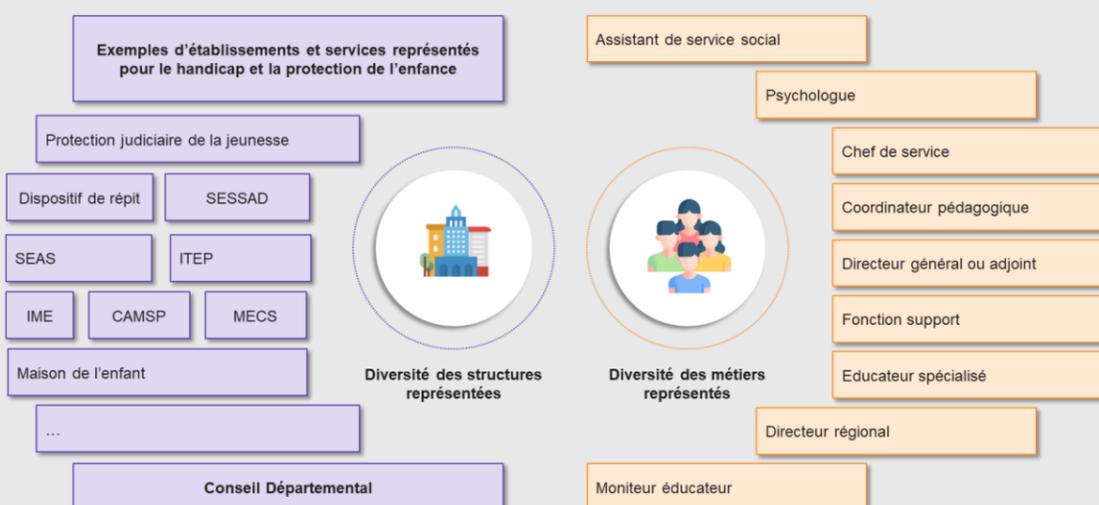
des enfants protégés et accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance sont aussi en situation de handicap

*Communiqué de presse
gouvernemental du 20 avril
2020*

4 ateliers

120 participants

+ 40h
de partage



« Ces temps d'échanges ont été très précieux. J'ai notamment pris conscience des contraintes et difficultés de mes collègues ainsi que de leur envie d'œuvrer dans la même direction. La collaboration en sera facilitée et il faut poursuivre dans ce sens »

6
objectifs

- Développer la connaissance globale des publics accompagnés relevant des deux secteurs.
- Partager collectivement les représentations professionnelles de chaque secteur
- Favoriser l'émergence d'un vocabulaire commun
- Identifier les complémentarités entre les secteurs d'activité à partir d'une interconnaissance entre professionnels.
- Construire une logique de coopération et de travail en réseau
- Favoriser le développement des réponses pluridimensionnelles adaptées aux spécificités territoriales

Et concrètement ?

Identification commune des points de tension limitant la coopération entre les professionnels de la protection de l'enfance et du handicap sur le territoire...



... et définition de pistes de réponse concrètes imaginées par les professionnels du territoire



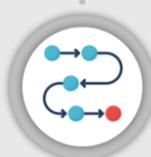
Outiller et former les professionnels : organiser des stages d'immersion, des formations conjointes, créer une boîte à outils, etc.



Se rencontrer et apprendre à se connaître : organiser des rencontres, créer des partenariats, organiser des stages de « vis ma vie », etc.



Connaître et rendre visible l'offre territoriale : recenser l'offre territoriale, faire des cartographies des dispositifs existant.



Améliorer le parcours et la prise en charge des jeunes : améliorer la transition vers la vie adulte et la sortie du dispositif, créer des hébergements en petites unités.



Améliorer la coordination et le suivi des parcours : coconstruire et suivre de manière renforcée les projets des enfants, formaliser un document unique évolutif tout au long de la prise en charge, prendre des décisions collégiales, mutualiser des recrutements, etc.



Renforcer les actions auprès du jeune et de sa famille : organiser des journées d'action autour du handisport, renforcer la prévention auprès des parents et l'accompagnement des familles.

2021

Prioriser ces pistes d'actions et les déployer de manière concrète sur le territoire, telle est l'ambition que nous avons et que nous souhaitons construire ensemble...

Contactez-nous !



N'hésitez pas à prendre contact si vous souhaitez que nous les construisions ensemble !



Claude Dely
c.dely@cnape.fr
CNAPE

Nelly Ivanchak
nelly.ivanchak@opco-sante.fr
OPCO Santé

Ozlem Kaya / Sabine Poirier
o.kaya@nexem.fr / s.poirier@nexem.fr
Nexem